#### Félix Iooss

#### Etat civil:

Né le vendredi 30 Avril 1824 à Ingersheim (Haut-Rhin)

Décédé le lundi 2 Janvier 1899 à l'âge de 74 ans au n° 8, rue de la Jonquière à Paris 17<sup>ème</sup>, et inhumé à Troyes.

Habitait Paris lorsqu'il a été appelé au service militaire le 28 Mai 1848. Libéré du service militaire 31 Décembre 1851 à Colmar (soldat du 17<sup>ème</sup> léger). Son état signalétique porte :

Cheveux et sourcils bruns, yeux bruns, front large, nez petit, bouche grande, menton rond, visage ovale, légère cicatrice sur le front.

*Taille 1,682 m* 

Profession: Serrurier.

A épousé le 18 Juin 1853 à Troyes, Eugénie Marie Gruber, née à Troyes le 6 Novembre 1832 et décédée le 14 Décembre 1879 à Troyes à l'âge de 47 ans. Elle fut inhumée sans doute au cimetière St Urbain dans la tombe de sa mère, née Marie Marguerite Cléardon, décédée le 14 Avril 1850 à 40 ans.

Ils eurent 3 fils : Louis (né avant 1853), Auguste et Paul.

Eugénie Marie Gruber avait déjà une fille d'un premier mariage : Eugénie Schaub. Ils élevèrent donc 4 enfants.

A la date de naissance de mon père Paul (1861), ils habitaient au 21, rue des Bas Trévois à Troyes.

Félix Iooss était un fort gaillard, de caractère gai et vif, installé à Troyes comme fabricant de métiers à tisser. Il habitait à cette époque au n° 49, rue Grande Tannerie à Troyes.

Félix a déposé les brevets d'invention ci-après à la préfecture de l'Aube :

N° 100416, PV du 20.09.1873 (brevet délivré le 10.10.1873) pour des perfectionnements apportés au métier droit à tricot à côtes.

*N° 100416 (addition), PV du 17.08.1874 (brevet délivré le 26.10.1874 pour d°.* 

*N° 100416 (2ème addition), PV du 23.11.1874 (brevet délivré le 18.03.1875) pour d°.* 

N° 115690, PV du 3.12.1876 (brevet délivré le 6.02.1877) pour vis différentielle applicable aux bobinoirs.

Les 3 fils travaillèrent avec lui jusqu'au décès de leur mère.

Paul (mon père) était destiné à la représentation de la maison et il poursuivit ses études au collège d'Epinal (Ecole Industrielle).

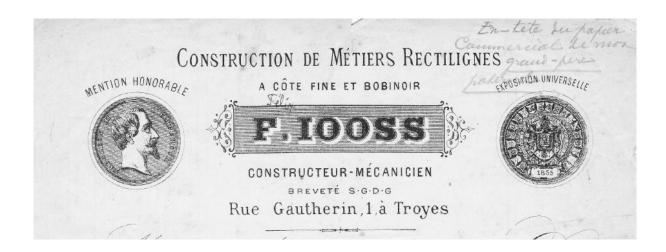
Au décès de leur mère, la mésentente conduisit mon père Paul à s'engager dans l'armée, tandis que mon grand-père Félix se retirait dans une petite propriété qu'il avait acheté à Creney, banlieue de Troyes. Cette propriété a été vendue avant 1913 à M. Louis Villain, propriétaire à Argentolles (commune de Creney) pour 4000 F. (En 1886, l'atelier portait encore l'en-tête F. Iooss).

En Février 1880, Félix achète une propriété à Troyes au 1, rue Gautherin pour 24000 F. L'année suivante, sont construits sur le même terrain les Ateliers Mécaniques (construction de métiers à tisser).

Cette propriété a été vendue par ses enfants le 21.12.1922 (ou 1920) à la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage pour la somme de 70 000 F (ou 80 000 F).

Le grand-père Félix, frappé d'une congestion cérébrale, vint à Paris (après 1893) où il habita d'abord quelques mois au <u>n° 2, Villa Georgina</u> soigné par sa gouvernante, puis ensuite rue Jonquière, non loin de son fils Louis employé d'octroi. C'est là qu'enfants, nous allions le voir tous les dimanches, lui portant qq babas au rhum.

Il y est décédé le 2 Janvier 1899, puis inhumé à Troyes.



DÉPARTEMENT de l'AUBE

### VILLE DE TROYES

ÉTAT CIVIL

No

Mariage
Edin IOOSS
Eugénie GRUBER
18 puin 1853

#### MAIRIE DE TROYES

# EXTRAIT des Registres de l'Etat Civil

Registre des Mariages pour l'année 1853, f. 86:17.

I an mil huit cent cinquante trois le dix huit puin à dix houses du matin Pardwant hous Louis Felix Parigot Maire de la ville de Trojes. officier de l'état-civil, sout ongares en la Salle publique de l'hôtel de ville M. Felix IOOSS, meianicien, agé de vingt-neues ans, un mois, dix sept jours, ne'à Ingrisheim (Haut-Rhin) le trente avril mil huit ent vingt quatre, one il est constate par son acte de naissame deliva audit lieu le onze suin courant, demourant a Troyes, faubourg Geoncels, majour, filsde Jean Iooss, proprietaire, et de Anne-Marie BARXELL, son grave demousant ensemble audit Ingersheim, it tous deux consentant an prisent maringe suitent acti recu [par] W" Fuche et son collègue, notaires à Calmar, le onze suin courant eurogestre ct en forme, d'une part-le comparant nous ayant pestifie d'un congé de liberation à lui délivre à almar le trante un décembre mil huit cent cinquante em, par 4 le commundant du dépot de recrutement et de rese. ve an aipartement on Houst-Phing, lequel

MF - IEMANCIPATE OF - PROVE

du a de à l'untant remis; Et U me Eugenie GRUBER âgée de vingten ans sept mois onix jours, nec à Troyes le Mix novembe mil huit cent treute un, comme il est constate par son acte de nausame dresse le lendenain sur les expected on l'atal-live de Tropes, de morant sies auait Troyes chez son père une de la grandle Tannerie, veuve de georges Sett AUB, deiede encette ville le vingt deux mas mil huit cent cinquante deux, suivant acte de décès dresse least jour, majeure, fille de antoine GRUBER, mecanicien, a present of wasentant er de définite Marquerite Marie CLÉAR DON, deceder on setts ville le douge avril mil huit cent inquante, ainsi qu'il réalle de son acts de vies dresse le det pour, d'autre part. les quels nous out requis de procéder à la celebration du mariage projeté entre eup. dont les publications out de faits devant la principale porte de notre mais on commune, les ing, et dange printavant amidi; ancene opposition audit mariage ne nous agant èté significe, faisant droit à leur réquisition après avoir donné lecture de toutes les pièces a demus mentionness et du chapitre sindu titre du wde Napoléon intitulé du mariage, et après que sur notre interpellation les fu turs époux et le pere de l'époure nous ont declare que ledit se Joss et la De Gruber n'out passo ancun contrat de marioge, avous dimande au futter opens et à la future oponse sils veulent se prendre pour mari et femme

chaum d'ena agant répondu sépariment et af.

DÉPARTEMENT de l'AUBE

### VILLE DE TROYES

ÉTAT CIVIL

No

Mariage Felt ic IOOSS Eugenie aruster 18 juin 1883

# EXTRAIT des Registres de l'Etat Civil

(suite)

que 113 Telix I 0055 et 11 Engenie GRUBER gut une par le mariage de que nous avous dresse acte en presence des neuro Frédéric Grégoire, fabricans de cardes, ago de cinquante si a areo, denanrant à trojes un de la grande Cannesie; Louis Mexis Velet, scient de les à la micanique, agé de guarante ans demanant audit Troyer rue du Moulinet; Claude Mister dret, teint vice, agé de soinante deux am, demeurant en cette ville, chaussie du buldy et Tacques & mnanuel Haemmerlin, concience des bat ments militaires agé de quarants cing ans, demeurant en lastite ville sue de Croncels, tous quatre amis des exoux, tous termino, perents et anis des contradans lesquels et les dite enoux ont signéauce nous, le prisent acte de mariage lecture faite [Signe: ] Eugenie Julier, Joon, Iset-Lacour (?), gregoire gruber, Velut-Selt, Haemmerlin, Parige Four expédition estifice conforme à mos registes, délinée por Nous dules bolione adjaint au Mais se trops ce Vingt from o state mil ment cent in quents heir



AF - GALANCIPATE OF - TROYES

acte de & December 1861 Maissance de Féléx Fores ( Cd pire Le mon mari) ? Rgul fig hi teley schait du registre des actes de naiddance De la ville De Troyes, pour l'année 1861, Dépose Grefe du Eribunal civil de la dite ville & an wil huis com sois aute et my le very 01:850 desembre à dip beuves du matin, Cardevans nous, charles hipportet Domine premier adjains à la mourie de Groges, (aule) deligne Spar mr. le maire pour exercer les fanctions 2 officir de l'Etascivil est Comparu: Telix Voods, menamicien agé de trente six ans, Demeurant à Teropes, hue Des Bas Crevois nº 21 Leque déclare que hir soir à defet beures et Derive, Engenie Gruber. Maissance Son épouse, agie de vingt neuf ans, est acconchéen lo aul Telis Jonnicile, d'un enfans du sere masculis qu'il nous précente, et au il declare Donner les prinous de Caul Birg. Leadites Dichreto, 20000 expresentation faites on prisence Des Lieurs Frederic Frégion Jabricant De Cardes, agé de Noisante quatre aux, Demeurant à Crosps, Que grande Camerie, Jacob Kerner, Couchet age de quarante die aus, Verneurane audir Troyed fan bourd Croncols, Signal et lepère de l'enform out dique avec mons le présent acte De nai Sance Cecture faite Luivem les Liquationes t new Redident dutilbund civil great Packet pour le Monte pour le Monte de la suich le source en la configuration de la curation service le la configuration de la con Your extrain Conforme. Se Geefiven chef



Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

# Monsieur Félix 100SS

Décédé, le 2 Janvier 1899, à l'âge de 74 ans, en son domicile, 8, rue de la Jonquière, à Paris,

Qui se feront le Mercredi 4 courant, à **// heures précises,** en l'Église St-Martin, de Troyes (Aube).

On se réunira à la gare de Troyes.

## Oc Profundis !

De la part de Monsieur et Madame IOOSS-DUPARQUE, Monsieur et Madame IOOSS-DUVAL, Monsieur et Madame IOOSS-LECLERC, ses fils et belles-filles; de Monsieur Louis IOOSS, Mesdemoiselles Henriette et Lucie IOOSS, Monsieur Pierre et Mademoiselle Hélène IOOSS, ses petits-enfants; de Monsieur et Madame VASSEUR, ses beau-fils et belle-fille; de Monsieur et Madame PORCHEROT, ses beau-frère et belle-sœur; de ses cousins, cousines et de toute la famille.